



SAINT-DOLAY INFO

INFORMATION MUNICIPALE N°323

SEPTEMBRE 2024

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2024 - 20H00

Nombre d'élus en exercice : 19 - Nombre de présents : 13 - pouvoirs : 3 soit 16 élus représentés.

Maire : Patrick GÉRAUD

Adjointes : Isabelle SIRLIN, Nicolas GURIEC, Gaëlle DAVID, Jean-Pierre Hamon, Patricia CANAUX

Conseiller délégué : Nicolas CHESNIN

Conseillers municipaux : Bruno CRESPEL, Lauriane DOUILLARD, Emmanuelle GONÇALVES, Stéphane PELLION, Yannick ROUSSE, Guillaume WACHNICKI

Absents excusés : Audrey BERTET donne pouvoir à Stéphane PELLION, Christine CHAZELLE, Wilhelm BLANCHARD, Muriel MALNOË donne pouvoir à Emmanuelle GONÇALVES, Isabelle PERRAIS, Vincent SAULNIER donne pouvoir à Isabelle SIRLIN

Le quorum étant atteint, Monsieur Le Maire ouvre la séance à 20h02.

Bruno CRESPEL est le secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

A. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 31 juillet 2024

B. DÉLIBÉRATIONS :

❖ **FISCALITÉ :**

- Souscription d'un emprunt pour financement des travaux 2024,
- Souscription d'un prêt relais de TVA court terme,
- Travaux résidence du puits et demande de subventions,
- Décision modificative pour le budget assainissement,
- Réhabilitation et extension du centre de loisirs : demande de subvention
- Admission en non-valeur,
- Travaux voirie demande de subvention

❖ **RESSOURCES HUMAINES :**

- Création d'un poste non permanent

❖ **VOIRIE :**

- Eau du Morbihan

C. INFORMATIONS :

- Mutation d'un agent des services techniques : recrutement à venir
- Archéologues sur le terrain au mois d'octobre

A. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 31 juillet 2024

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 31 juillet est approuvé à l'unanimité.

B. LES DÉLIBÉRATIONS :**❖ FISCALITÉS :****✓ Souscription d'un emprunt pour financement des travaux 2024**

Des consultations ont été menées auprès de quatre banques pour le financement des travaux de 2024/2025, notamment la construction d'une salle multi-associations, l'aménagement du port de Cran et la sécurisation de la RD34 pour un montant de 350 000€.

Monsieur Le Maire explique que deux emprunts seront réalisés ; un premier emprunt en septembre/octobre 2024 afin de financer les travaux réalisés en 2024, un second emprunt dont le montant sera affiné et réalisé en 2025 afin de bénéficier de l'anticipation de la baisse des taux et limiter les frais financiers.

Monsieur Le Maire présente les offres reçues et propose de retenir l'offre du Crédit Mutuel Bretagne :

- Montant : 350 000 €
- Durée : 20 ans
- Amortissement : progressif avec 12 mois de différés soit 19 ans d'amortissement
- Taux : 3.49%
- Périodicité : trimestrielle
- Date de déblocage des fonds : plusieurs fois sur 3 mois.
- Commission d'engagement 0.10% du montant emprunté soit 350€

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal valide l'offre de Crédit Mutuel Bretagne et autorise Monsieur Le Maire à signer le contrat et toutes les pièces afférentes.

✓ Souscription d'un prêt relais de TVA court terme

Monsieur le Maire présente l'offre du Crédit Agricole qui a été retenue pour un prêt relais de TVA afin de financer la TVA sur les travaux effectués en 2024 d'un montant de 350 000 € :

- Capital : 350 000 €
- Durée : 12 mois
- Période : trimestrielle
- Taux d'intérêt : EURIBOR* 3mois
- Marge : +0.48% de marge
- Amortissement : in fine
- Déblocage : plusieurs fois sur 11 mois
- Remboursement anticipé à tout moment sans frais
- Frais d'ouverture : 0.10€ % du capital soit 350€

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal valide l'offre du Crédit Agricole et autorise Monsieur Le Maire à signer le contrat et toutes les pièces afférentes.

***Euribor** est l'abréviation de Euro Interbank Offered Rate. L'Euribor est le taux d'intérêt moyen auquel un grand nombre de banques européennes de premier plan (le panel de banques) se consentent des prêts en euros.

✓ Travaux résidence du Puits et demande de subventions

Monsieur Le Maire rappelle qu'un dégât des eaux a eu lieu en janvier 2024, à l'étage de la résidence du Puits, propriété de la Commune de Saint-Dolay, impactant les deux locataires professionnels du rez-de-chaussée.

Les assurances prendront en charge les travaux de réparation des deux locaux professionnels, qui incluent la réfection des placoplâtres, des plafonds, des murs et la peinture. Les travaux vont être réalisés rapidement.

Le logement du premier étage, qui sera libéré le 30 septembre 2024, nécessite une rénovation complète, en particulier le plancher en bois vieillissant qu'il est impératif de remplacer.

Il est nécessaire de réaliser ces travaux avant d'effectuer les travaux de placo-plâtre des locaux professionnels du rez-de-chaussée.

Soulignant l'urgence de rénover le plancher du premier étage, Monsieur le Maire suggère d'entreprendre les travaux en se basant sur un devis pour une rénovation complète du logement.

Le devis réalisé lors des expertises par l'entreprise SARL MAP AND CO est d'un montant de 69 675.26€ HT prévoit la réfection totale de la salle de bain (lavabo, meuble, douche) ; la cuisine (évier, meubles) la remise en état du sol, faux plafond, cloisons, menuiseries intérieures et extérieures, électricité, chauffage, plomberie, faïence, peinture ...

Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental. Une augmentation de 5 points sera demandée pour l'amélioration de la performance énergétique.

En effet, le logement bénéficiera d'une meilleure isolation à la suite du changement du système de chauffage existant et de l'installation de fenêtres double vitrage.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Travaux MAP AND CO	69 675.26€	Conseil Général PST 2024 (35% au lieu de 30%)	27 530.15€
Atlantique ouverture	8 982.32€	Autofinancement	51 127.43€
TOTAL	78 657.58€		78 657.58€

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal valide les travaux de rénovation du logement au 1^{er} étage de la résidence du puits du 1^{er} étage et autorise Monsieur Le Maire à signer le devis de l'entreprise MAP AND CO (PLOEREN), à déposer auprès du Conseil Départemental au titre de la PST 2024 une demande d'aide financière et auprès de tous organismes susceptibles d'accorder une aide financière.

✓ **Décision modificative DM pour le budget assainissement**

Monsieur Le Maire présente une décision modification n°1 au budget assainissement :

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Compte 2315 Travaux	90 200 €	13111 Subvention de l'agence de l'eau	31 937 €
		1313 Subvention CG56	58 263 €
Écriture d'ordre :			
Compte TVA 2762	5 000 €	Compte 2315	5 000 €
TOTAL	95 200 €	Total	95 200 €

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal valide la décision Modificative n°1 au budget Assainissement.

✓ **Réhabilitation et extension du centre de loisirs : demande de subvention.**

Madame Gaëlle DAVID, adjointe à l'enfance jeunesse, explique que le bâtiment du centre de loisirs ne répond plus aux besoins en termes de fonctionnement et de surface de locaux.

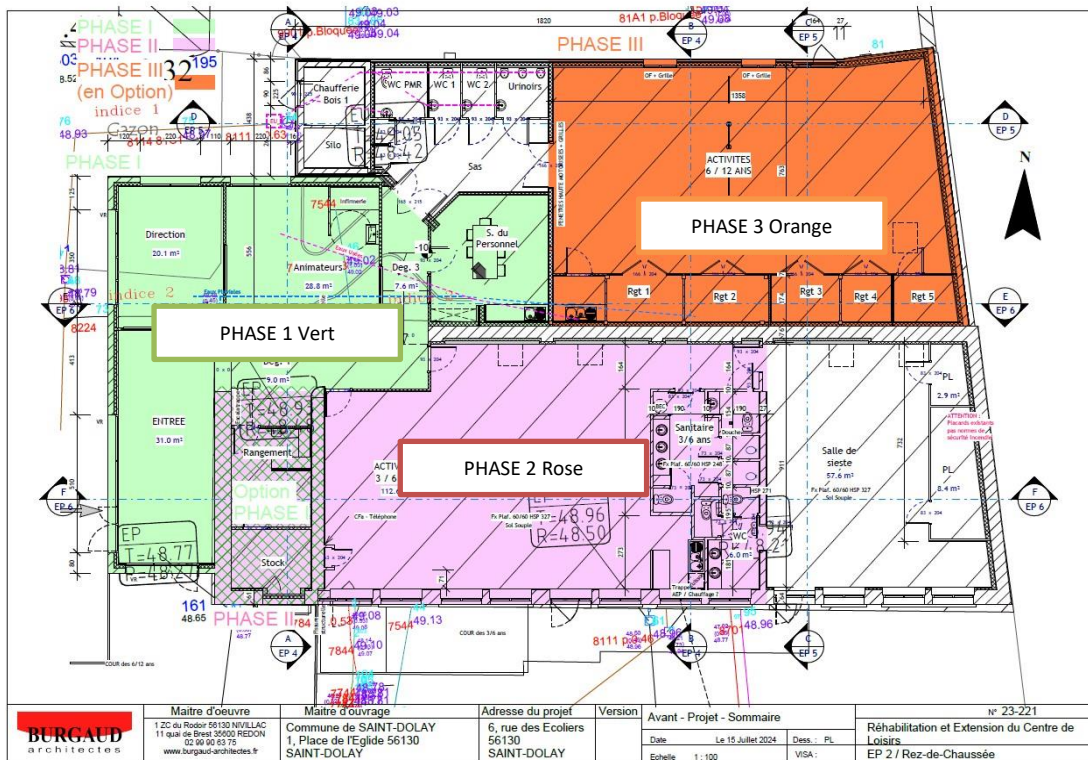
Les deux salles d'activités, destinées aux 3-6 ans et aux 6-12 ans ne communiquent pas entre elle. Le bureau de la directrice et du directeur adjoint se trouve dans la salle d'activité, ce qui rend difficile la réception des familles dans des conditions optimales.

L'accès s'effectue actuellement par la cour de l'ALSH et donne directement dans la salle d'activité ce qui pose des problèmes de surveillance et de confidentialité.

Le projet de rénovation et d'agrandissement du centre de loisirs de Saint-Dolay présenté en commission Bâtiment et en commission Enfance Jeunesse est divisé en trois phases.

La première phase, représentée en vert sur le plan ci-dessous, consiste à agrandir les locaux en ajoutant un hall d'accueil pour les familles, un bureau pour la directrice et un bureau pour les animateurs, ainsi qu'un couloir qui relie la salle d'activités des enfants de 6 à 12 ans à celle des enfants de 3 à 6 ans.

Le Centre de Loisirs disposera d'une seule entrée, ce qui évitera aux personnes extérieures de rentrer directement dans la salle d'activité. Cette mesure renforcera la sécurité du bâtiment et permettra un meilleur contrôle des entrées et sorties.



La deuxième phase, en rose sur le plan, consiste à rénover la salle d'activité des 3/6 ans en supprimant l'ancien bureau qui se trouvait dans la salle d'activité et permettra l'agrandissement du lieu. Les portes extérieures, les menuiseries intérieures, les cloisons, les sols et les peintures seront remplacés. La cuisine sera également transformée.

Pour la troisième phase, en orange sur le plan, les fenêtres seront changées pour être ouvrantes. Actuellement en option, la rénovation de la salle d'activité des 6/12 ans consisterait au changement des menuiseries intérieures, des cloisons, du sol ainsi que des peintures.

Les travaux sont estimés à un total de 612 514.15 € HT honoraires et frais d'études compris. Il est proposé au Conseil Municipal de déposer les dossiers de demandes de subvention selon le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES		RECETTES		%
Phase 1 A Extension	232 851.64 €	Conseil Départemental - PST 2024 - (30% dépenses 1ère tranche 230 000 €)	69 000.00 €	30%
Phase 1 B Rénovation	66 032.96 €			
Travaux fluides	66 000.00 €			
Phase 2 Rénovation	154 559.00 €	PST 2025 – tranche 2 (Solde des dépenses 382 514.15 à 30 %)	114 754.24 €	
Phase 3 Rénovation	15 000.00 €			
		CAF (60% des dépenses plafonnées à 150 000 €)	150 000.00 €	25%
Honoraire architecte	72 470.55 €	Autofinancement	278 760.27€	45%
Bureau d'Études	5 600.00 €			
TOTAL HT	612 514.15 €	TOTAL HT	612 514.15 €	

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal valide le plan de financement prévisionnel du projet de réhabilitation et extension du centre de loisirs,
 Autorise Monsieur Le Maire à déposer les dossiers de subventions auprès du Conseil Départemental du Morbihan au titre de la PST (Programme de Solidarité Territorial) en 2024 au titre d'une 1ère tranche et en 2025 au titre de la 2nde tranche,
 Autorise Monsieur Le Maire à déposer un dossier de subvention auprès de la CAF et tous autres organismes susceptibles d'apporter une aide financière.

✓ **Admission en non-valeur**

Monsieur Le Maire, sur proposition du Comptable public, demande l'admission en non-valeur de titres de recettes des années 2022 et 2023 pour un montant de 27.31€, réparti en 4 titres de recette de l'exercice 2022 pour un montant de 25.27 € et en 2 titres de recette pour l'exercice 2023 d'un montant de 2.04 €.
 Les crédits sont inscrits en dépenses au budget de la commune.

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal valide l'admission des titres de recette ci présentés en non-valeur

✓ **Travaux de voirie 2024 et demande de subvention**

Monsieur Nicolas Guriec, adjoint à la voirie et aux travaux, présente la proposition de la commission qui vise à rénover la partie supérieure de la rue de Maumont ainsi que la rue des Bruyères. Ces rues ont subi des dégradations dues au passage des camions, malgré l'interdiction, à la suite de la déviation du bourg pendant les travaux de la RD34.



Monsieur Nicolas Guriec présente l'offre retenue de l'entreprise LEMEE LTP pour un montant de 24 701.60 € HT.

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal valide la proposition de l'entreprise LEMEE LTP pour un montant de 24 701.60 € HT et autorise Monsieur Le Maire à signer ce devis et à solliciter une aide financière auprès du Conseil Départemental du Morbihan.

❖ **RESSOURCES HUMAINES :**

✓ **Création d'un poste non permanent**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du départ d'un agent des services techniques et de son souhait de réorganiser le service à cette occasion.
 Il est nécessaire de créer un poste non permanent au sein du service technique, du 1er octobre au 31 décembre 2024 le temps de mettre en place la nouvelle organisation.

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal valide le recrutement d'un contractuel relevant du grade d'adjoint technique 1er échelon appartenant à la filière technique à temps complet du 1er octobre 2024 au 31 décembre 2024, dans l'attente de définir la nouvelle organisation.

❖ **VOIRIE :**

✓ **Service public eau du Morbihan – RPQS 2023**

Monsieur Nicolas GURIEC présente le Rapport 2023 sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) public d'Eau potable. Ce rapport est consultable en mairie.

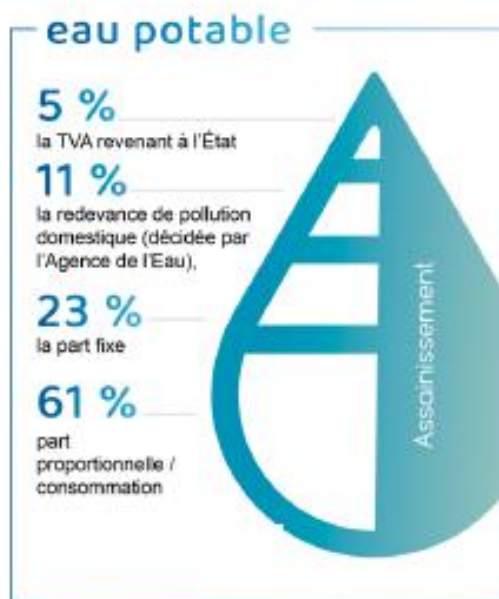
Le Conseil Municipal PREND ACTE de la présentation du Rapport 2023 sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) public d'Eau du Morbihan.

Le rapport 2023 sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable d'Eau du Morbihan présente une vue d'ensemble de la gestion, des performances et des finances du service.

1. **Caractérisation technique du service** : Eau du Morbihan est un syndicat mixte fermé qui gère la production et le transport de l'eau potable sur 199 communes. Le service est exploité principalement par des marchés de prestation de services et des délégations de service public.
2. **Indicateurs de performance** : Le taux de conformité de l'eau en microbiologie et en physico-chimie est de 100%. Le rendement du réseau d'interconnexions est de 99%, et l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux est de 90 sur 120.
3. **Actions de solidarité** : Eau du Morbihan soutient des projets de solidarité internationale liés à l'eau potable. En 2023, une participation de 20 257 € a été accordée à l'association ESCAL pour un projet au Maroc.

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : 2,73 €/m³ (TVA et redevance pollution comprises).

Composition de la facture d'eau 120 m³ au 01/01/2023



C. INFORMATIONS :

- Mutation d'un agent des services techniques : recrutement à venir d'un directeur des services techniques
- **Prospection archéologique sur les bords de la Vilaine** : des archéologues de l'université de Nantes mèneront une campagne de prospection pédestre dans les parcelles, près des bords de la Vilaine du 28 au 31 octobre prochain. Ces prospections ont pour but la reconnaissance de sites par de simples observations et/ou ramassages à la surface du sol. L'objectif est principalement de recenser les sites néolithiques (Ve-IIIe millénaire avant J.-C.) situés aux abords du fleuve. (Pour rappel au Néolithique, les populations sont sédentaires, pratiquent l'agriculture, l'élevage, disposent de la poterie, du silex taillé et des haches polies, construisent des menhirs et des dolmens).

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 30 octobre 2024 à 20h00**INFORMATIONS****INFORMATIONS :**

- **BANQUE ALIMENTAIRE :**

Dans le cadre de la collecte pour la BANQUE ALIMENTAIRE qui aura lieu les vendredi 22 et samedi 23 novembre 2024 de 9 h à 19 h, au super marché NETTO de Nivillac, nous recherchons des bénévoles pour nous aider sur une plage horaire de 2 heures de présence.

Si vous êtes intéressé veuillez contacter Isabelle SIRLIN Vice -Présidente au 02.99.90.17.07 ou envoyer un courriel _____ au : ccas@saintdolay.fr

- **VACCIN ANTI-GRIPPE :**

Les infirmières de Saint-Dolay vous informent qu'afin de faciliter le déroulement des permanences durant la période de vaccination grippe, elles feront des permanences exceptionnelles **de 9 heures à 12 heures SANS RENDEZ-VOUS à la salle polyvalente, près de la mairie.**

- Mardi 12/11/2024
- Mercredi 13/11/2024
- Jeudi 14/11/2024
- Mardi 19/11/2024
- Jeudi 21/11/2024



Merci de vous munir de votre bon de vaccination, de votre vaccin et de votre carte vitale. Les prises de sang se feront **SUR RENDEZ-VOUS aux horaires habituels de 8 heures à 9 heures.**

AGENDA

OCTOBRE :

►► Les cousettes de Saint-Dolay :

**LA FRIPERIE : Samedi 19 et dimanche 20 octobre de 10 h à 19 h
à la salle polyvalente**



Contact et renseignements : Marie-Thérèse LE GUEVEL au 06 88 29 76 45

• NOVEMBRE :

►► L'Aparté Dolaysien :

Saison 2024 :

Les répétitions ont débuté en mai dernier pour cette nouvelle saison théâtrale.

Cette année, l'Aparté Dolaysien vous présente « N'en « profs»itez pas ! » de Viviane Tardivel et Olivier Tourancheau



Informations pratiques :

Dates et horaires : les samedis 2/9/16 et 23 novembre 2024 à 21h00,
les dimanches 3/10 et 17 Novembre 2024 à 15h00.

Lieu : Salle Polyvalente de Saint Dolay

Tarifs : Adultes – 7€ / Enfants – 4€

Réservations : HELLO ASSO ou à la Boulangerie de Le Moulin de mon Père

L'association recherche des bénévoles pour nous aider à organiser ces événements ! (Décors, son et lumière, bar et gâteaux...)

Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter !

Nous vous attendons nombreux en novembre ! et suivez-nous sur nos réseaux sociaux.

NOUVELLE ASSOCIATION À SAINT-DOLAY

►► Association : Objectif Permanent : L'Homme (OPH)

DE L'INDE à SAINT-DOLAY : De retour en France en 2010, après 40 années passées en Inde, et une formation de comédienne professionnelle, LOUBA SCHILD, spécialiste de la Culture et du théâtre de l'Inde du Sud, se propose de partager sa connaissance sur l'EXPRESSION DES EMOTIONS, qui utilise, en les adaptant à notre culture occidentale, les techniques de jeu du théâtre-dansé traditionnel du Kérala : Le Kathakali.

Louba invite enfants et adultes de tous âges, à participer à des ateliers, alternant l'apprentissage des mouvements du visage, des mains et des yeux, avec des improvisations mimant et exprimant librement des contes ou poèmes.

Ce travail, baptisé par Louba « Abhinaya-yoga » peut effectivement s'avérer être un outil de développement personnel et de communication avec autrui.

Il est bien sûr avant tout une excellente introduction au théâtre, incitant les participants à observer le monde et les êtres vivants, à ressentir et exprimer nos émotions, à éveiller le sens de l'espace et de la relation aux autres, à coordonner et dissocier les différentes parties de notre corps, et enfin, à donner vie et saveur aux mots, en faisant couler la pensée et la poésie jusqu'au bout de nos doigts.



Contact : Association : Objectif Permanent : L'Homme (OPH) –

Tél. 06 42 83 40 45 - courriel : loubaschild@gmail.com – site : <http://vijnanakalavedi.org>

- **Préparation BULLETIN ANNUEL**



Les articles sous format numérique texte (sans photo sauf pour la mise en page, les photos doivent être envoyées en pièce jointe au mail afin de conserver la qualité) sont à transmettre par courriel : pcanaux_st_dolay@yahoo.com ou à mairie@saintdolay.fr pour le jeudi 10 novembre

Rappel le Saint-Dolay Info est disponible en mairie, à la médiathèque et dans les commerces de Saint-Dolay. Vous pouvez le recevoir sous le format numérique en vous inscrivant via le formulaire sur la page du site de la mairie : <https://www.saintdolay.fr/mairie/vie-municipale/saint-dolay-info/>

ILS SONT NOUVEAUX À SAINT-DOLAY :

DAGAUD
Immobilier

Elodie et Romain DAGAUD
Agents commerciaux indépendants de SAS IMMOBILIER EMAIL
06 46 72 00 72 - 06 62 12 59 76
dagaud.immobilier@gmail.com
www.dagaud-immobilier.com
56130 SAINT-DOLAY

ALYS DÉCOR

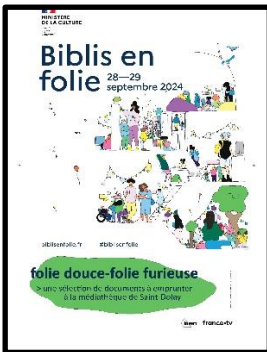
Mme GUIBERT Nathalie
Expertise Feng Shui, Peinture intérieure,
relooking de cuisine et meubles
13 rue pont de Cran, 56130 Saint-Dolay
Tél. : 06 71 97 04 69
Email : alysdecor@orange.fr
<https://www.alysdecor.fr/>

SNACK- GRILL 09.67.72.19.24

Ma Cherry

Ouvert de 12h00 à 14h30 et de 18h30 à 21h00
Fermé le lundi & mercredi soir et dimanche midi
Rue du Crezelo - 56130 SAINT-DOLAY

Agenda de la Médiathèque



Biblis en folie

Les 28 & 29 septembre, le Ministère de la Culture organise les journées nationales dédiées aux bibliothèques et médiathèques intitulées « Biblis en folie ». Pour ce 1^{er} opus, nous nous emparons de ce titre et le développons ... au pied de la lettre ! Nous explorerons donc le thème de la folie (douce et/ou furieuse) sous différentes formes au travers d'une sélection de documents à emprunter jusqu'au 12 octobre. Un léger vent fou soufflera par ici en ce début d'automne. 🍁

Rapa Nui



Vendredi 22 novembre à 19h, l'équipe de la médiathèque vous invite à participer à une expérience extraordinaire et poétique. Dans le cadre du Mois du film documentaire, et pour la 1^{ère} fois cette année, nous vous proposons une immersion sonore. Il n'y aura pas d'images projetées à l'écran mais un voyage par l'écoute qui nous emmènera sur l'île de Pâques. Avec ce documentaire, la réalisatrice morbihannaise Sophie Berger nous invite à faire quelques pas sur cette terre magnétique et mystérieuse, entre sacré et intime, pour en capter la pulsation. Elle sera présente pour échanger avec nous à l'issue de ce court voyage qui durera 30 mn.

Tous publics dès 8 ans. Gratuit. Sur inscription. Accessible aux personnes malvoyantes.



Samedi 30 novembre de 9h30 à 13h, nous vous proposons un grand jeu participatif qui permettra à chacun-e de comprendre l'ampleur et la complexité des enjeux liés aux dérèglements climatiques. Dans un contexte d'éco-anxiété grandissante, la Fresque du climat nous invite à ne pas rester seul-e et engage chacun-e dans un échange constructif.

Jeu animé par Simon Billy



Casse-Noisette

Samedi 7 décembre de 11h à 12h, Christine Chazelle, musicienne, propose une nouvelle adaptation de Casse-Noisette racontée et agrémentée d'interludes musicaux extraits du ballet de Tchaïkovski.

Une lecture musicale pour petits et grands.

Tous publics dès 4 ans. Gratuit. Sur inscription.

À noter : fermeture exceptionnelle de la médiathèque samedi 2 novembre

mediatheque@saintdolay.fr / Téléphone : 02 99 90 29 29

Horaires d'ouverture de la médiathèque (fermeture les jours fériés)

mercredi 9h30-12h et 13h30-18h30 | jeudi 16h30-18h30 | vendredi 16h30-18h30 | samedi 9h30-12h